

Afin de rester en contact avec nos clients, ce bulletin d'informations **COMPTACTE INFO** a été conçu spécialement **pour vous**.

Premier carrefour entre vos exigences et les technologies que nous maîtrisons, chaque numéro vous tiendra informé de **NOS PRESTATIONS DE SERVICES** qui vous permettront de tirer un plus grand profit de vos installations.

NOUVELLE ANNEE

L'ensemble des collaborateurs **COMPTE.R** vous présente ses



Nos engagements - vous accompagner et rester à votre écoute, accroître vos performances et vous rappeler tout ce que **COMPTE.R** peut vous apporter en amélioration technique, conseil et intervention sur l'ensemble des installations existantes.

NOUVELLE ORGANISATION

COMPTE.R s'est restructuré courant 2016 afin d'améliorer sa qualité de services.

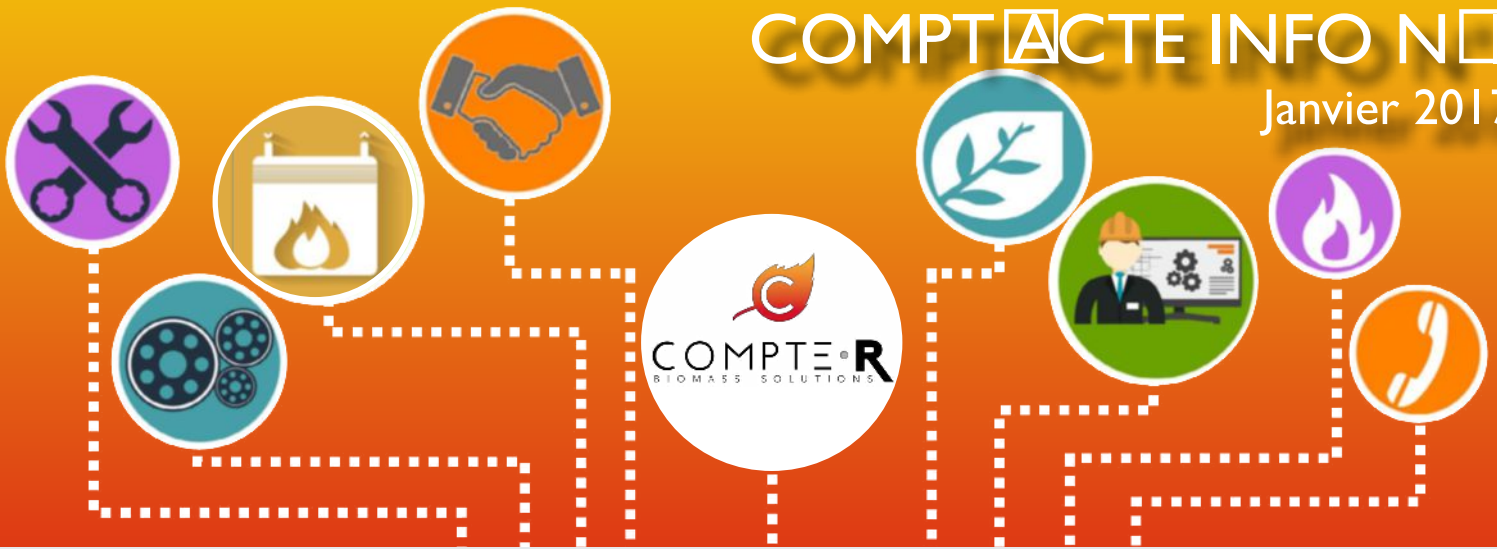
Pour répondre précisément aux attentes du marché et de ses clients, nous accélérons notre stratégie en matière de **SERVICES**. La création d'une nouvelle **Direction Relation Clients** est l'aboutissement d'une volonté forte et partagée d'orienter la culture organisationnelle de l'entreprise vers celle où le réflexe «client» sera partout présent.

Après plus de 10 années passées au poste de Directeur Technique, **Eric RUTY** prend la tête de cette **Direction Relation Clients**.

Une écoute active aura pour objectif d'avoir une compréhension de la situation plus précise, de pouvoir faire le diagnostic adapté, et d'agir de façon cohérente, proportionnée, et cela dans les meilleurs délais.

Associées à la **Direction des Services**, les équipes **COMPTE-R** seront en mesure de vous proposer une approche complète et à forte valeur ajoutée.





UNE PALETTE DE SERVICES A VOTRE DISPOSITION



ALERTE CONTREFAÇONS!

Aujourd'hui la contrefaçon n'est plus cantonnée aux seuls produits de luxe.

Les pièces d'origine sont la base d'un fonctionnement sans faille de vos installations. En cas de sinistre, la contrefaçon est susceptible d'entraîner trois types de sanctions : civiles, pénales et douanières. Bien évidemment la responsabilité du constructeur ne pourra pas être engagée.



Certains de nos clients en ont fait la malheureuse expérience ! L'achat de produits contrefaits est sanctionné en France comme dans les pays de l'Union Européenne et constitue un délit pénal.

COMPTÉ·R souhaite lutter plus efficacement contre la contrefaçon de ses produits qui, rappelons-le, engage la sécurité de vos installations et de vos personnels, mais également l'image de marque de notre société.

En cas de doute, vous pouvez nous alerter au 0820 225 100